

CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2022

Le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni le vingt-deux mars deux mil vingt-deux à vingt-heures trente minutes dans la salle de la mairie sous la présidence de Mr Marc MENGAUD, Maire de LANTA.

L'ordre du jour était le suivant :

- ◆ *Compte administratif 2021 M14 commune*
- ◆ *Compte administratif 2021 M49 assainissement*
- ◆ *Comptes de gestion M14 et M49*
- ◆ *Affectation du résultat*
- ◆ *Budget 2022 M14 commune*
- ◆ *Budget 2022 M 49 assainissement*
- ◆ *Ouverture de poste catégorie C pour le service technique*
- ◆ *Délégation de service public assainissement :*
 - *Rapport initial*
 - *Commission délégation service public*
- ◆ *Indemnité de confection du budget au comptable public*
- ◆ *Concessions en état d'abandon dans les cimetières*

Présents : MM. LELEU Laurent, RANC Florence, SOVA Nadine, ALBERTON Jean, AVERSENG Pierre, DAMIA SOTUS Aurélie, PEREZ Sabine, BLANCHARD Michel, GERARD Corinne, MONTOYA Annie, BEAUJARD Caroline , DIAZ Rémi, SICARD Didier, ESTIEU Sébastien, ZANET Jean Pierre

Excusés :

Mme MESSONNIER Aude ayant donné pouvoir à Mr LELEU Laurent

Mme BOUSQUET Valérie ayant donné procuration à Mr ALBERTON Jean

Absents : Mr GAY Christophe

Secrétaire de séance : M. LELEU Laurent

1- COMPTE ADMINISTRATIF 2021 M14 – COMMUNE

Le compte administratif de la commune pour l'année 2021 est présenté par M. LELEU comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : 2 197 547.66
- Recettes : 2 293 288 .84

A la question de Mr Diaz souhaitant connaître la raison de l'écart sur les produits exceptionnels, Mr Beaulieu responsable finances répond qu'il s'agissait des prévisions d'encaissement de l'argent pour la rénovation de la salle des fêtes qui n'a pas eu lieu du fait que les travaux n'ont pas eu lieu.

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : 874 983.38
- Recettes : 1 472 362.92

VB F.R
AM
KZ
CD
R

Mr DIAZ demande au niveau du chapitre 13 à quoi correspond la ligne des crédits annulés.
M. BEAULIEU responsable finances répond que cette ligne apparait car il y a eu plus de titres de recettes émis que prévisions de recettes inscrites au budget.
A la question de Mr DIAZ demandant à quoi est dû ce montant et est-il lié au montant des subventions demandées, Mr BEAULIEU précise que ce montant n'est pas lié uniquement à l'encaissement des subventions, il est dû également aux montants des arrêtés attributifs qui peuvent varier et des éventuelles subventions qui sont versées en cours d'année mais qui n'étaient pas prévues dans le budget prévisionnel.

Vue d'ensemble de l'exécution du budget 2021

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	section de fonctionnement	2 197 547.66	2 293 288.84
	section d'investissement	874 983.38	1 472 362.92
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2020	Reports en section de fonctionnement		169 138.26
	Reports en section d'investissement	854 022.56	
		=	=
TOTAL		3926 553.60	3 934 790.02
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2022	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	8 670.35	367 222.12
	TOTAL	8 670.35	367 222.12
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 197 547.66	2 462 427.10
	Section d'investissement	1 737 676.29	1 839 585.04
	TOTAL CUMULE	3 935 223.95	4 302 012.14

Mme Ranc demande quel est le montant du fond de roulement en 2021. Mr Beaulieu responsable finances répond que le montant de la capacité d'autofinancement brute s'élève à 125 462.97 euros

Mme Ranc a fait remarquer qu'en 2020 ce montant était négatif. Question à laquelle Mr Beaulieu responsable finances lui a répondu qu'à sa connaissance ce n'était pas le cas et lui a demandé de lui transmettre les documents qu'elle a cités pour vérification et analyse.

2- Compte administratif assainissement : M49

Le compte administratif est présenté par M. LELEU

SECTION DEXPLOITATION :

-Dépenses : 62 634.83 euros
-Recettes : 137 414.93 euros

VB
AO7
JPZ
CB
F.R
SP

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Dépenses : 124 209.82 euros
- Recettes : 56 292.94 euros

Vue d'ensemble de l'exécution du budget 2021

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	section de fonctionnement	62 634.83	137 414.93	74 780.10
	section d'investissement	124 209.82	56 292.94	- 67 916.88

REPORTS DE L'EXERCICE 2017	Report en section d'exploitation		94 106.93	
	Report en section d'investissement		202 591.04	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL		186 844.65	490 405.84	303 561.19

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2019	Section d'exploitation	0.00	0.00	
	Section d'investissement	0.00	37 009.40	
	TOTAL	0.00	37 009.40	

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	62 634.83	231 521.86	168 887.03
	Section d'investissement	124 209.82	295 893.38	171 683.56
	TOTAL CUMULE	186 844.65	527 415.24	340 570.59

Mme SOVA demande qu'en est-il du prêt contracté d'un montant de 420 000 euros l'an passé et s'il va être remboursé. M. MENGAUD répond que ce prêt ne sera pas remboursé car il a été contracté à un taux très bas et servira à financer les opérations à venir.

M. DIAZ demande où apparaît le montant du prêt et si les 420 000 euros font ils partie du fond de roulement. Mr BEAULIEU répond que cette somme ne fait pas partie du fond de roulement car ce dernier est financé uniquement par la section de fonctionnement

M. MENGAUD quitte la séance le temps du vote.

Mr Leleu propose de mettre au vote le compte de gestion M14- commune pour l'année 2021. Le conseil municipal approuve Le compte de gestion par 16 pour et 2 voix contre et 0 abstention.

Il met ensuite au vote le compte de gestion M49-assainissement pour l'année 2021. Le conseil municipal approuve le compte de gestion par 15 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Le compte administratif M14 de la commune est ensuite mis au vote et adopté par le conseil municipal par 14 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions

Le compte administratif M49 du budget assainissement est mis au vote et adopté par le conseil municipal par 15 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

APZ VB F.R CB

3- Affectation du résultat

A – M14 commune

M.LELEU indique que le résultat de l'exécution du budget qui s'avère positif de 264 879.44 € sera affecté à la section de fonctionnement sur le budget de 2022.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	95 741,18
B. Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	169 138,26
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	264 879.44
Solde d'exécution de la section d'investissement	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-256 643,02
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3) (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	359 551,77
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	264 879.44
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0.00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	264 879.44
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0.00, subvention : 0.00 ou autofinancement : 0.00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Conseil Municipal par 16 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention approuve l'affectation du résultat du budget 2021 commune.

B – M49 – assainissement

M.LELEU indique que le résultat de l'exécution du budget qui s'avère positif de 168 887.03 € sera affecté à la section d'exploitation sur le budget de 2022.

JP2 VB Q A9
F.R CB 8

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	74 780.10
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :	0.00
C. Résultats antérieurs reportés	94 106.93
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	168 887.03
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	134 674.16
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
f. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	37 009.40
Besoin de financement = e + f	0.00
AFFECTATION (2) = d.	168 887.03
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus-values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00
2) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué du 1)	0.00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672) :0.00	168 887.03
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	

Le Conseil Municipal par 14 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention approuve l'affectation du résultat du budget 2021 commune.

4- Vote des taux

Mr Leleu indique que l'année précédente le taux TFB (taxe foncière sur les propriétés bâties) s'élevait à 40.88 et la TNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) s'élevait à 87.39. Il propose de reconduire ces taux pour l'année 2022. Cette proposition est mise au vote et approuvée à l'unanimité.

5- Vote du Budget primitif commune

Avant de mettre au vote la proposition de budget 2022, Mme Ranc a soulevé le fait qu'avant le vote du budget, le tableau des indemnités des élus devait être présenté et ce conformément à l'article L 2123-24-1-1 du CGCT. Face à cette demande imprévue, Mr le Maire a décidé d'ajourner le vote du budget et de le reporter à la semaine d'après ; le conseil municipal sera de nouveau convoqué.

6- Ouverture du poste adjoint technique

Mr le Maire propose d'ouvrir le poste d'adjoint technique actuellement occupé par un contractuel employé au service technique . Cette proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

7- Rapport du maire

Mr le Maire explique que le bureau d'étude retenu pour la mise en concurrence de la délégation de service public de l'assainissement collectif a rédigé ce rapport, conformément à la procédure, afin d'exposer au conseil municipal l'opportunité de recourir à un marché de délégation de service public dans le cadre du contrat d'assainissement. Ce rapport est mis au vote et est approuvé par 16 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

8- Commission DSP

Mr le Maire explique que cette commission doit être élue par le biais d'un scrutin de liste à bulletin secret. Il indique aux élus qu'ils disposent d'une semaine pour présenter leurs candidatures. La date limite de dépôt des listes est fixée au mardi 29 mars à 18h. Les modalités de dépôt des listes sont mises au vote et approuvées à l'unanimité.

9- Indemnité de confection de budget

Mr le Maire rappelle que cela concerne l'indemnité versée à Mme Sabrina BLANCHARD, comptable public. La somme de 45.73 € sera versée en 2022 au titre de l'année 2021 et de l'année 2022 Cette proposition est mise au vote et est adoptée à l'unanimité.

10- 10- Concession en état d'abandon

Il s'agit d'une procédure qui s'est déroulée sur plusieurs années afin d'identifier les concessions en état d'abandon et un procès-verbal a été dressé avec la gendarmerie pour chaque concession concernée. La commune récupère ces emplacements. Il est demandé au conseil municipal de statuer sur la reprise de ces concessions funéraires. Cette proposition est mise au vote et est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 50.

Blanchard
Pousard
Zany
haus
F.R
ES